Déclaration liminaire CTL emplois du 6 janvier 2022

Monsieur le Président,

Après le cérémonial des vœux des ministres, la tradition des suppressions de postes est à nouveau respectée, même avec une pandémie.

Avec 1506 suppressions d'emploi en 2022, c'est une politique assassine pour le service public, qui est menée depuis plus de 10 ans, les chiffres sont d'ailleurs éloquents :

PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	**PLF 2022**
-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 500	-1 800	**-1 506**

Dans le jura, le TAGERFIP de -3 emplois net laissait supposer une situation moins difficile qu'habituellement. Ceci est une vision tronquée et trompeuse de la réalité.

Car ce sont bien 10 emplois qui sont supprimés (3 en direction, 2 au PID, 3 au SIE du Jura, 1 au SGC de Dole et 1 au SIP de Dole).
La création d'emplois dans d'autres services ou pour d'autres missions (ex missions de la DGDDI) ou d'emplois d'inspecteur divisionnaire ne compense pas ces suppressions et ne viendra améliorer ni le fonctionnement, ni les conditions de travail des agents dans les services sacrifiés.

Une tradition qui nous est chère, Monsieur le président, c'est de ne pas siéger à la première convocation du CTL emplois. Nous ne participerons pas à ce semblant de dialogue social, où les directeurs nous servent sempiternellement les mêmes arguments. Nous n'avons pas à débattre du lieu et du nombre de postes à supprimer.

Nous vous laissons donc la responsabilité d'expliquer aux agents et chefs de services la subtilité des raisons qui vous ont poussé à choisir de supprimer tel emploi à tel endroit, dégradant davantage la motivation des agents et des chefs de services, dégradant encore les conditions de travail – notamment dans des services exsangues comme par exemple le SIE.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le président, les représentants Solidaires Finances Publiques et CGT Finances publiques du Jura ne siégeront pas au CTL emplois, en parfaite cohérence avec l'ensemble des représentants nationaux qui n'ont pas siégé en CTR.